



# Disneyland perd sa magie...

**Commentaire article** publié le **23/05/2010**, vu **3264 fois**, Auteur : [NADIA RAKIB](#)

Depuis le début de l'année, plusieurs salariés de Disneyland Paris se sont suicidés et un salarié a fait également une tentative de suicide sur son lieu de travail.

**Le rapport 2008 du service santé d'Euro Disney** pointait parmi les 14 500 « cast members » du parc la « multiplication des pathologies liées à l'usure et à l'hypersollicitation », ainsi que la progression, « en fréquence et en gravité », des accidents du travail (AT).

**Disneyland Paris : plus de 1000 licenciements sur 3 ans.**

1081 licenciements ont été prononcés entre 2006 et 2008 à Disneyland Paris.

- 322 licenciements en 2006
- 343 licenciements en 2007
- 416 licenciements en 2008

Les licenciements pour faute grave de salariés non cadres sont en augmentation de 70 % par rapport à 2006 et de 41 % par rapport à 2007. Une telle donnée ne laisse aucun doute et pour avoir moi même été victime d'une procédure de licenciement, il y a quelques jours, je peux affirmer que l'aspect répressif vis à vis des salariés non cadres est en marche, avec une claire volonté de priver ces salariés d'une partie de leurs droits en utilisant comme qualification du licenciement la faute grave et non pas la cause réelle sérieuse.

L'entreprise a compris qu'en licenciant pour faute grave, les salariés qui vont aux prud'hommes obtiennent en général la requalification du licenciement en cause réelle et sérieuse et beaucoup plus rarement la reconnaissance du licenciement comme étant abusif.

Les chiffres ont pour avantage de ne pas mentir sur certaines réalités, et le durcissement disciplinaire à Disneyland Paris à l'égard des salariés non cadres, est une réalité indéniable. D'ailleurs le nombre de démissions des salariés non cadres a lui aussi augmenté de 20 % par rapport à 2007, portant le nombre à 1288 salariés non cadres qui ont démissionné en 2008.

Une augmentation de travail sur le terrain, des exigences professionnelles accrues de la part de l'encadrement, une flexibilité qui tourne à l'hyper flexibilité, des horaires fluctuants en fonction des besoins opérationnels, des salaires qui ne suivent pas, le travail du dimanche payé simple sans compensation, un silence syndical assourdissant, cela commence à faire beaucoup pour une

société où, la magie des sens et du rêve doit en principe caractériser l'image de marque auprès du public...

Source <http://www.intelligence-rh.com>